ABC DEGENEVE (ATELIER BOBINAGE CHABLAISIEN)
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 impasse des Ruchottes
Z. I. des Bracots
74890 BONS EN CHABLAIS
RCS THONON-LES-BAINS : 424 482 271

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

COMPTE DE RÉSULTAT

Copie certifiée CONFORME

SARL ABC DEGENEVE

Compte de résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Ventes de marchandises	66 185	4,09	147 500	10,69	-81 315
Production vendue	1 551 406	95,91	1 232 089	89,31	319 317
Autres produits	2 199	0,14	872	0,06	1 327
Total	**1 619 790**	**100,14**	**1 380 461**	**100,06**	**239 329**
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises	59 919	3,70	110 766	8,03	-50 847
Variation de stock (m/ses)	-7 595	-0,47	-6 886	-0,50	-710
Achats de m.p & aut.approv.	488 199	30,18	531 127	38,50	-42 928
Variation de stock (m.p.)	100 866	6,24	-88 408	-6,41	189 273
Total	**641 389**	**39,65**	**546 600**	**39,62**	**94 789**
MARGE SUR M/SES & MAT	978 401	60,49	833 860	60,44	144 541
CHARGES					
Autres achats & charges externes	179 046	11,07	149 768	10,86	29 279
Impôts, taxes et vers. assim.	6 226	0,38	6 181	0,45	45
Salaires et Traitements	574 420	35,51	466 997	33,85	107 423
Charges sociales	159 112	9,84	130 644	9,47	28 468
Amortissements et provisions	48 083	2,97	57 248	4,15	-9 164
Autres charges	29		27		2
Total	**966 918**	**59,78**	**810 866**	**58,78**	**156 052**
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 483	0,71	22 995	1,67	-11 511
Produits financiers	243	0,02	238	0,02	5
Charges financières	837	0,05	1 158	0,08	-321
Résultat financier	**-593**	**-0,04**	**-919**	**-0,07**	**326**
RESULTAT COURANT	10 890	0,67	22 075	1,60	-11 186
Résultat exceptionnel					
Impôts sur les bénéfices	2 712	0,17	4 389	0,32	-1 677
RESULTAT DE L'EXERCICE	**8 178**	**0,51**	**17 686**	**1,28**	**-9 509**

ABC DEGENEVE (ATELIER BOBINAGE CHABLAISIEN)
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 impasse des Ruchottes
Z. I. des Bracots
74890 BONS EN CHABLAIS
RCS THONON-LES-BAINS : 424 482 271

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

ACTIF - PASSIF

Copie certifiée CONFORME

SARL ABC DEGENEVE

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	16 500		16 500	16 500
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	54 474	47 804	6 670	11 032
Autres immobilisations corporelles	324 045	174 310	149 735	181 310
Immob. en cours / Avances & acomptes	250		250	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	506		506	506
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	395 775	222 114	173 661	209 348
Stocks				
Matières premières et autres approv.	21 862		21 862	122 728
Marchandises	22 883		22 883	15 288
Créances				
Clients et comptes rattachés	139 857		139 857	88 078
Fournisseurs débiteurs	727		727	882
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 677		1 677	4 049
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 246		19 246	476
Autres créances	19 465		19 465	17 465
Divers				
Valeurs mobilières de placement				30 000
Disponibilités	216 889		216 889	168 294
TOTAL ACTIF CIRCULANT	442 606		442 606	447 260
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**838 381**	**222 114**	**616 267**	**656 608**

SARL ABC DEGENEVE

Bilan

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Réserve légale	800	800
Autres réserves	291 591	273 904
Résultat de l'exercice	8 178	17 686
TOTAL CAPITAUX PROPRES	308 569	300 391
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	84 515	138 643
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	84 515	138 643
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	22 634	25 634
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 332	76 606
Personnel	5 100	4 200
Organismes sociaux	41 452	59 055
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 282	12 324
Autres dettes fiscales et sociales	6 760	5 572
Dettes fiscales et sociales	60 594	81 150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		23 237
Autres dettes	7 623	10 948
TOTAL DETTES	307 698	356 217
TOTAL PASSIF	**616 267**	**656 608**

ABC DEGENEVE (ATELIER BOBINAGE CHABLAISIEN)
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 Impasse des Ruchottes - Zone Industrielle des Bracots
74890 BONS EN CHABLAIS
RCS THONON-LES-BAINS 424 482 271

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 06 FÉVRIER 2024

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 8.178 euros en totalité au compte « Autres Réserves ».

L'associé unique déclare en outre qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Copie certifiée CONFORME

ABC DEGENEVE (ATELIER BOBINAGE CHABLAISIEN)
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 impasse des Ruchottes
Z. I. des Bracots
74890 BONS EN CHABLAIS
RCS THONON-LES-BAINS : 424 482 271

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

ANNEXES

Copie certifiée CONFORME

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABC DEGENEVE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 616 267 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 178 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-01 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC n° 2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au plan comptable général homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au journal officiel du 18 décembre 2022.
Les principes comptables ont été appliqués avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	16 500			16 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**16 500**			**16 500**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 768	706		54 474
- Installations générales, agencements aménagements divers	178 558			178 558
- Matériel de transport	120 284	10 625	2 917	127 993
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 353	816	1 674	17 494
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		250		250
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**370 963**	**12 396**	**4 591**	**378 769**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	506			506
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**506**			**506**
ACTIF IMMOBILISE	**387 969**	**12 396**	**4 591**	**395 775**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 396		12 396
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**12 396**		**12 396**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 591		4 591
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**4 591**		**4 591**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	16 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**16 500**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 737	5 067		47 804
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 882	15 878		72 760
- Matériel de transport	67 239	24 776	2 917	89 099
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 764	2 362	1 674	12 451
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**178 622**	**48 083**	**4 591**	**222 114**
ACTIF IMMOBILISE	**178 622**	**48 083**	**4 591**	**222 114**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 180 972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	139 857	139 857	
Autres	41 115	41 115	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**180 972**	**180 972**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 307 698 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	84 515	41 737	39 444	3 335
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 332	132 332		
Dettes fiscales et sociales	60 594	60 594		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 257	30 257		
Produits constatés d'avance				
Total	**307 698**	**264 919**	**39 444**	**3 335**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	54 127			
(**) Dont envers les associés	22 634			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 280
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	5 100
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	2 400
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	236
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 497
Total	**11 513**